



Ordre Souverain Apostolique des Hospitaliers de Saint Jean
Old Roman Catholic Church
Apostolic Order of Saint John

✠ LETTRE N° 174 ✚ 14 JANVIER 2017 ✠

«L'âme qui a reçu une participation de l'Esprit
et qui écoute la phrase en laquelle se cache une puissance spirituelle,
la retient ardemment pour elle-même.

Tous ne sont pas suffisamment éveillés pour s'émerveiller
devant ce qui est dit spirituellement et qui recèle une grande puissance.»

Isaac de Ninive - VIIIe siècle.



Si vous avez des questions à poser sur les enseignements que vous recevez, n'hésitez pas à nous les communiquer par courriel.

prelature.apostolique.france@orange.fr

Nous vous répondrons personnellement si vous le souhaitez et au besoin nous ferons partager les réponses à tous.

Nous souhaitons établir un dialogue dont chacun pourra tirer les fruits. Vous pouvez interrompre nos envois sur simple demande par message.



Séminaire Saint Pierre-Saint Paul



Enseignement du Père Gérard Oasi.

LES ORIGINES DU CHRISTIANISME Première partie.

Il faut se défaire de l'idée qu'il y a eu après la mort du Christ une période d'union parfaite, au cours de laquelle toutes les communautés s'entendaient sur la manière dont il convenait d'instaurer et de propager la «Bonne Nouvelle» dans le monde. Dès le début, alors que les Apôtres se répandent dans l'Empire Romain afin d'y fonder les Eglises primitives, les premières dissensions apparaissent.

Dans la Palestine du début de notre ère, le Christianisme est lui-même considéré comme une hérésie du Judaïsme et les petites communautés qui commencent à se rassembler sont stigmatisées par les rabbins du temple de Jérusalem. Des controverses interminables éclatent entre les groupes qui se créent ici et là. Seuls quelques personnages vont faire autorité à ce moment, en particulier les apôtres Pierre, le plus anciens des disciples de Jésus, et Paul, qui n'a pas connu Jésus mais qui est parvenu à s'imposer par sa force de conviction et d'organisation.

On voit clairement dans les Epîtres que les deux hommes adressent aux communautés que beaucoup de points doivent être fixés et expliqués, et que les premiers arbitrages sont donnés afin de poser le christianisme à venir sur des bases claires et solides. Les communautés de cette époque sont agitées par des sentiments complexes, oscillant entre rupture et continuité.

En effet, la séparation d'avec le Judaïsme ne se fait pas clairement. En l'an 70, au moment où les Romains détruisent le temple de Jérusalem, le Judaïsme traverse une période de remise en question qui mène les Pharisiens à redéfinir les contours culturels et religieux de leur croyance. C'est grâce à cette fragilisation que connaît le peuple juif sur le plan religieux et politique que les premiers chrétiens vont pouvoir s'affranchir du pouvoir des rabbins prendre leur essor.

Les communautés, qui s'appellent déjà elles-mêmes Eglises, se répandent facilement dans l'empire romain, qui est un vaste espace ouvert à tous les peuples conquis et qui communique dans la langue grecque, largement diffusée par les commerçants. Chaque groupe se rassemble autour des «presbyteroi» les premiers Pasteurs, plus tard rejoints par les Diacres, puis à la fin du 1^{er} siècle, on élit les premiers évêques, les évêques des communautés.

De nombreuses réunions sont organisées, notamment les synodes régionaux, qui permettent de trancher les débats qui se développent dans les communautés. L'évêque Ignace d'Antioche est le premier au début du 2^{ème} siècle, à parler «d'Eglise catholique», ce mot signifiant «universel». On voit ici se dessiner les premiers aspects de la tradition à venir, la **«Grande Eglise» qui se réclame directement des Apôtres et de Paul.**

Il ne faut pas imaginer dans l'Eglise primitive, une autorité souveraine prenant des décisions indiscutées, au contraire, c'est au terme d'interminables discussions (on dirait aujourd'hui démocratiques) que les Pères de l'Eglise vont définir, entre le milieu et la fin du 2^{ème} siècle, un corpus de textes canoniques fondamentaux. Plus le texte est ancien et plus il a de chances d'être reconnu comme canonique. Le texte choisi doit avoir été écrit par un apôtre, ou tout du moins un scribe compagnon de l'apôtre. Le Livre doit être «catholique» c'est à dire universel dans son contenu et il doit être largement diffusé et connu dans les communautés. Enfin il doit être considéré comme «orthodoxe» c'est à dire prôner des idées acceptées par la **«Grande Eglise».**

Dans cette définition du Nouveau Testament «orthodoxe», Irénée de Lyon va jouer un rôle majeur. C'est lui qui vers l'an 180, affirme que seuls les quatre Evangiles, ceux de Matthieu, Marc, Luc et Jean, sont porteurs du véritable message de Jésus. Cette décision s'appuie sur des réflexions, mais aussi sur des réalités car à ce moment des quantités de textes circulent, plus ou moins altérés par des transmissions approximatives. Irénée de Lyon va retenir également des textes additifs, comme les Actes des Apôtres, les Epîtres de Paul, la première Epître de Pierre, la première Epître de Jean et le Livre de l'Apocalypse de Jean. Ces textes qui ont fait l'objet de vérifications poussées sont jugés dignes de foi.

GB+ A suivre..



Question: La pratique de l'exorcisme existe t-elle depuis le Christ ? Comment s'est-elle développée dans le christianisme ?

Réponse du Père Gérard. Voici une question complexe, d'autant plus qu'il n'existe pas jusqu'à nos jours une véritable histoire de l'exorcisme. Le livre reste à écrire ! Il faut savoir que l'exorcisme a peu à peu pratiquement disparu des pratiques de l'Eglise catholique et cela depuis presque trois siècles. Les universités pontificales et les séminaires avaient décidé qu'il s'agissait de pratiques d'un autre âge et les évêques eux-mêmes ne voyaient plus la nécessité de maintenir un exorciste en activité dans leur diocèse. Le Démon a dû se régaler pendant toute cette période. Son habileté suprême n'est-elle pas de parvenir à nous persuader qu'il n'existe pas ?

La demande aujourd'hui est de plus en plus importante de la part des fidèles, car le monde va mal et les désordres qui engluent nos sociétés génèrent des perturbations graves. Il faut ajouter à cela un regain des pratiques magiques et ésotériques ainsi que la multiplication des thérapies énergétiques souvent utilisées par des personnes incompetentes ou inconscientes des conséquences possibles et qui font les ravages que l'on sait.

L'exorcisme a cependant toujours été pratiqué dans les Eglises d'Orient et dans les Eglises Orthodoxes. Il est temps que le catholicisme reprenne conscience de la nécessité de remettre en place l'enseignement de l'exorcisme dans les séminaires. **Le Christ a donné le pouvoir de chasser les démons.** S'il s'agit effectivement d'un pouvoir, il s'agit aussi d'une véritable obligation de fidélité au Seigneur et d'un service éminent envers notre prochain.

Le pouvoir du Christ sur les démons est présent dans tous les Evangiles et semble t-il reconnu par les démons eux-mêmes. Jésus est venu pour «détruire les oeuvres de Satan». (Jean 1-3,8). Il est venu pour «**détruire le règne du démon et instaurer le règne de Dieu.**» (Luc 11,20). Saint Pierre le dira également: «**Il est venu pour nous délivrer de l'esclavage de Satan.**» (Actes 10,38) Le Diable est qualifié par Jésus comme le «**Prince de ce monde**» Jean 14,30) et même «**Dieu de ce monde**» (Corinthiens 4,4). L'importance de cette lutte est fondamentale pour comprendre l'oeuvre de la rédemption.

L'Ancien Testament parle du démon plus d'un millier fois et le Nouveau Testament y fait référence 568 fois. Jésus et tous les Apôtres se sont livrés à des exorcismes. Les évêques qui sont aujourd'hui leurs successeurs ont malheureusement perdu pour beaucoup d'entre-eux la conscience de la réalité du mal.

Au cours des trois premiers siècles, tous les chrétiens exerçaient ou pouvaient exercer ce pouvoir. Ils l'avaient reçu du Christ lui-même et chassaient les démons en son nom. De cette manière, beaucoup de gens sont venus vers les chrétiens dans le but de se faire délivrer de possessions. Tertullien (écrivain latin mort vers 220) confirme l'efficacité avec laquelle les chrétiens délivrent du démon tous ceux qui font appel à eux. Il insiste sur le rôle de l'exorcisme sur les personnes, mais aussi sur la vie sociale, imprégnée de superstitions et de mauvaises influences.

Du 3^e au 6^e siècle, de grandes évolutions se manifestent. saint Martin de Tours et saint Benoît se font connaître en grande partie par leur sagesse et par leur pratique de l'exorcisme. Mais ce qui va donner un élan décisif à l'exercice de l'exorcisme, c'est le développement des monastères dans le désert égyptien. Les premiers Pères comme Antoine, Pacôme ou Hilarion, ne se retirent pas seulement pour fuir le monde, mais pour combattre le démon qui selon l'ancienne tradition aurait dans le désert sa demeure préférée. C'est bien dans le désert que Jésus lui-même est tenté par le démon.

Vers l'an 300, pendant la dernière persécution de l'empereur Dioclétien, nous constatons que la pratique de l'exorcisme est toujours très présente. A Rome, parmi les derniers martyrs, Marcelin et Pierre se distinguent par leur pouvoir de délivrer les fidèles de l'emprise du malin. **Le pape Sylvestre vers l'an 300, prend la décision d'insérer les exorcistes dans le sacrement de l'Ordre, en tant qu'Ordre mineur.** Cette mesure sera abolie par le Concile Vatican II. Les Eglises d'Orient n'apprécient pas cette «bureaucratisation» de la fonction, car pour elles, **il s'agit d'un charisme, une capacité personnelle de chaque fidèle, homme ou femme, enclins à cette forme d'apostolat.**

Cette règle est encore valable aujourd'hui. **L'exorcisme ne peut pas être pratiqué par ceux qui n'ont pas ce charisme.** Cette pratique exercée par des personnes non formées et n'ayant pas les qualités nécessaires, les expose à de graves inconvénients. Aujourd'hui **de nombreux «guérisseurs» qui s'improvisent exorcistes, se mettent en danger et font prendre des risques aux personnes qui ont recours à eux.**

Du 6^e au 12^e siècle, la pratique de l'exorcisme n'a pas cessé. Les religieux qui l'exercent sont alors très nombreux et bien formés. Une grande créativité se déploie en ce qui concerne les rituels et formules d'exorcisme. Ces pratiques seront fixées pour ce qui est du catholicisme en 1614. C'est toujours entre le 6^e et le 12^e siècle que les premières représentations de Satan apparaissent. A partir du 12^e siècle et jusqu'au 15^e siècle, se déroule une période triste pour l'Eglise. La Croisade contre les Cathares et autres hérésies fait des ravages en Europe. Il faut ajouter à ces événements vers 1340, une vague de peste noire qui va supprimer la moitié de la population européenne.

Du 16^e au 17^e siècle, les exorcismes laissent la place aux persécutions. C'est la période la plus noire. C'est l'époque de la chasse à la sorcellerie sous toutes ses formes. C'est dans les pays protestants que ces pratiques de sorcellerie, considérées comme gravement déviantes, furent le plus durement réprimées. On constate que là où les exorcistes continuaient à exercer, les persécutions pour sorcellerie étaient pratiquement inexistantes. Du 18^e siècle à nos jours, la pratique de l'exorcisme a diminué dans l'Eglise catholique. Rien n'a changé en revanche dans les Eglises Orthodoxes et dans les Eglises d'Orient. Le rationalisme des Lumières et l'athéisme grandissant ont contribué à ranger ces pratiques au rang de vieilleries superstitieuses.

Aujourd'hui dans les diocèses catholiques, des prêtres sont désignés d'une manière empirique et ne reçoivent pratiquement aucune formation. Leur action est de ce fait pratiquement vouée à l'échec, ce qui n'exclut pas qu'ils peuvent être amenés à se mettre en danger. Il existe un recueil de prières de libération mis à la disposition des exorcistes diocésains par le Concile Vatican II; mais il ne suffit pas à résoudre la plupart des cas de possession. Dans les universités pontificales et dans les séminaires, on ne parle pratiquement plus du démon et encore moins de l'exorcisme.

Sont toujours à la mode certains théologiens et autres biblistes qui nient l'existence de Satan, ou du moins son action néfaste dans le monde. Les exorcismes opérés par Jésus et rapportés par les Evangiles, sont niés également et considérés comme un «langage culturel» issu des mentalités du monde juif de ce temps. On préfère juger que tout cela relève de la psychiatrie et confier au médical la résolution de ces problèmes.

Après 2000 ans de pratique, nous savons dans les milieux compétents que **les démons existent bien**. Nous les cotoyons tous les jours dans notre monastère. Ce sont des esprits pervers qui ont sur les hommes un pouvoir indéniable. Tout cela est clairement fixé et depuis longtemps par la doctrine chrétienne. La lutte contre les démons doit être menée par tous. Cela ne veut pas dire que tous doivent pratiquer l'exorcisme. **Lutter contre les démons est avant tout d'adopter une vie en conformité avec la vertu et les valeurs enseignées par le Christ**. Ainsi, nous restons à l'abri de toute agression du mal et nous installons la sérénité et l'harmonie dans notre existence. **Aucune puissance démoniaque ne peut résister à la force d'Amour.** GB+



EXORDE

Homme de la Terre. Moi, le Seigneur de tous, ton Dieu.
Je viens te parler de Ma création.

Le chant de Ma création te souffle que ton âme est immortelle
et que ta vie est belle si tu sais la regarder avec émerveillement.

Le chant de Ma création t'invite à écouter le bruit que fait le bonheur
lorsqu'il est là et non lorsqu'il s'en va.

Le chant de Ma création te dit que la souffrance ne dure pas si tu sais en décoder les lois
et si tu laisses la joie de vivre inonder ton cœur.

Le chant de Ma création t'enseigne que vivre c'est explorer
le champ infini des cœurs et des âmes.

Les chants des cœurs et des âmes sont les chants les plus beaux.
Ils mènent à la paix et à la sérénité.

Ainsi se manifeste l'harmonie à laquelle nous aspirons tous
et qui recèle la véritable réalité de l'âme.

GB+

GLOSSAIRE RELIGIEUX

8 ème partie

Beaucoup de lecteurs nous ont demandé de préciser la signification de certains mots du vocabulaire religieux.

Nous proposons ici un glossaire contenant les mots les plus usités.

Les mots du vocabulaire chrétien sont suivis d'un C majuscule entre parenthèses, ceux du vocabulaire juif d'un J majuscule entre parenthèses et ceux du vocabulaire musulman d'un M majuscule entre parenthèses.

Hiérophanique

Du grec ancien ἱερός / hierós, « sacré », et φαίνω / phaínô, « découvrir ». Une figure hiérophanique traduit toujours une manifestation du sacré (lieu, objet, symbole, idée...), reflétant l'expérience du sacré et impliquant les notions de vérité, d'être et de signifiant. Un **hiérophante** est un prêtre qui explique les mystères du sacré.

Hiloula (plur. hiloulot) (J)

Jour anniversaire de la mort des saints, marqué par des pèlerinages sur leurs tombes et le partage de repas rituels dans les *synagogues**.

Hymne (C)

Du grec humnos. Chant religieux à la gloire de Dieu, utilisé durant les fêtes, les processions, les célébrations, et qui trouve également sa place dans la piété individuelle.

chant sacré en l'honneur de Dieu, composé de strophes, composé à partir de textes non issus de l'Écriture sainte mais nés de l'inspiration personnelle

Iconoclaste

littéralement « briseur d'image ». Partisan des empereurs byzantins qui s'opposèrent à l'adoration et au culte des images saintes.

Imam (M)

Mot arabe désignant le dignitaire religieux qui conduit la prière (chez les sunnites) [chez les chiites, c'est le chef de la communauté] ; ou chef d'une école juridique ou théologique islamique.

Imprimatur (C)

Mot latin, littéralement : « qu'il soit imprimé ». Autorisation d'imprimer un ouvrage, notamment de philosophie, de théologie, de spiritualité, de morale ou d'histoire religieuse, accordée par l'autorité ecclésiastique, l'évêque d'un diocèse par exemple. Cette mention est généralement indiquée au verso de la page de titre. Anciennement, les universités accordaient des imprimatur pour les publications de leurs professeurs. Les membres du clergé et des différents ordres religieux devaient nécessairement obtenir cette autorisation avant de publier. Cette règle est moins stricte de nos jours. (Voir aussi *Imprimi potest** et *Nihil obstat**.)

Imprimi potest (C)

Littéralement : « peut être imprimé ». Permission d'imprimer un ouvrage écrit notamment par un membre du clergé ou d'un ordre religieux, accordé par un supérieur religieux. Cette mention se trouve généralement placée au verso de la page de titre. (Voir *Imprimatur** et *Nihil obstat**.)

Index (C)

Mot latin, littéralement « indicateur ». Le mot a deux sens : liste de mots clés de recherche figurant à la fin d'un volume (index des noms propres, des sujets, des matières, etc... ; et, pour les catholiques, liste de livres prohibés ou sujets à caution. L'*Index librorum prohibitorum* fut publié pour la dernière fois en 1948.

Indiction (C)

Du latin *indictio*, taxe extraordinaire. Rang qu'occupe une année dans la période de quinze ans, prise en compte dans le *comput** ecclésiastique. Désigne aussi la fixation d'un jour dit pour la réunion d'un *concile** ou d'un *synode**.

Inquisition (C)

Du latin *inquisitio*, de *inquirere*, rechercher. Tribunal spécial institué par la papauté pour lutter contre l'*hérésie** au moyen d'une procédure particulière, l'enquête (*inquisitio*). Introduite devant les tribunaux ecclésiastiques par Innocent III (1199), la procédure inquisitoriale (interrogatoire, torture, châtiments), fut confiée aux dominicains (XIIIe siècle) pour lutter contre les albigeois dans le midi de la France. Efficace contre les cathares et les vaudois, l'*Inquisition* ne put pratiquement rien contre le protestantisme (sauf en Espagne et en Italie). Elle disparut au XVIIIe siècle, sauf en Espagne où elle se maintint, un temps, sous une forme politique.

Ismaélien

Nom donné aux membres d'une secte musulmane qui se forma à l'intérieur du chi'isme vers la fin du VIIIe siècle.

Jacobites

Membres de l'Église syriaque orthodoxe d'Antioche.

Jean Chrysostome (-: 344-907) (C)

Docteur de l'Église, évêque de Constantinople.

Jihad

Guerre sainte. Cette notion se trouve dans le Coran est peut être interprétée comme une guerre contre soi-même ; mais elle peut aussi constituer un prétexte religieux pour légitimer une conquête.

Kabbale (J)

De l'hébreu *qabalah*. Désigne une tradition juive diffusée dès le XIIIe siècle, donnant une interprétation mystique et allégorique de l'*Ancien Testament*.

